

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00461

Numéro SIREN : 381 040 450

Nom ou dénomination : A.N.L. BURO

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2019 sous le numéro de dépôt 5633

A.N.L. BURO

Société par Actions Simplifiée au capital de 38 112,25 euros

Siège social : 17 Rue Jean Monnet - ZA des Côtes

78990 ELANCOURT

RCS VERSAILLES 381040450

n° de
dépôt 5633
n° de
gestion 513 46

13 MAI 2019

n° de
lecture 045
n° de
chronos

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2017**

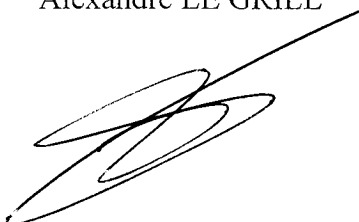
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 63 926 € en totalité au poste « Autres Réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
L'Administrateur Unique
Alexandre LE GRILL



POUVOIR

Je soussigné : Alexandre LE GRILL
demeurant à LA CHAUSSEE D'IVRY, 28260, Rue de la Libération n°209,
agissant en qualité d'Administrateur Unique de la société par actions simplifiée
"A.N.L. BURO"
donne par les présentes pouvoirs à :

CABINET BARDIN
21 c, rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

De pour moi, en mon nom et au nom de la société, effectuer toutes formalités
de publicité, de dépôt et autres au Greffe du Tribunal de Commerce en vue de
l'immatriculation de toutes inscriptions modificatives au Registre du
Commerce et des Sociétés de Versailles.

Fait à Elancourt

Le 30 juin 2018

(1)^u *Bon pour Pouvoir*



(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

A.N.L. BURO
Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 €
Siège social : 17 Rue Jean Monnet - ZA des Côtes, 78990 ELANCOURT
VERSAILLES 381040450

RAPPORT DE GESTION DE L'ADMINISTRATEUR UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société s'est poursuivie avec un chiffre d'affaires de 1 991 626 € en augmentation de 355 066 €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Nous vous rappelons toutefois le remplacement du mandat de Président de la société, en effet Monsieur Olivier ROBIN non actionnaire a été nommé aux fonctions de Président aux lieu et place de Monsieur Alexandre LE GRILL.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 991 626 € contre 1 636 560 € lors de l'exercice précédent, soit une variation en plus de 355 066 €

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 1 306 € et les autres produits d'exploitation s'élèvent à 4 €.

Le montant des achats de marchandises et variations de stocks s'élève à 1 525 817 € contre 1 249 761 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes sont passées de 198 078 € à 238 953 € l'exercice précédent, soit une variation de 12%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 515 € contre 2 468 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 102 494 € contre 103 637 € lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 45 616 € contre 42 579 € l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 3 personnes comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 1 397€ contre 3 418 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 916 793 € contre 1 599 949 € pour l'exercice précédent, soit une variation en plus de 316 844 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 76 142 € contre 40 395 € lors de l'exercice précédent, soit une variation en plus de 35 747 €.

Compte tenu d'un résultat financier de 777 € (155 € pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 76 919 € contre 48 670 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 3 201 contre 8 119 € pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 16 194 € contre 7 883 € pour l'exercice précédent,
le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 63 926 € contre 40 786,56 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 56,73%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à 1 237 779 € contre 1 723 849 € pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 63 926 € contre 40 786,56 € en 2016.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice en Autres Réserves.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 393 255 € contre 329 328,74 €.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal à l'exception d'un montant de 35 € représentant des amendes et pénalités.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président rappelle et précise à l'assemblée que la convention d'apporteur d'affaires et d'assistance commerciale, passée avec la société HANNOO le 15 janvier 2014, se poursuit.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat de Président de la société a été attribué à Monsieur Olivier ROBIN non actionnaire, pour le temps restant à courir du mandat d'Administrateur Unique de Monsieur Alexandre LE GRILL soit jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

oOo

Nous vous rappelons qu'il a été versé en rémunération de leurs contrats de travail :

- la somme de 30 033 € à Monsieur Alexandre LE GRILL
- la somme de 30 102 € à Monsieur Nicolas LE GRILL

et qu'il convient de maintenir les contrats de travail de Messieurs Alexandre LE GRILL et Nicolas LE GRILL.

oOo

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à l'Administrateur Unique quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à ELANCOURT
Le 14 juin 2018

L'Administrateur Unique
Alexandre LE GRILL

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A.N.L. BURO

Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 Euros
Siège social 17 Rue Jean Monnet - ZA DES COTES - 78990 ELANCOURT
RCS VERSAILLES B 381 040 450

Exercice clos le 31 Décembre 2017

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme à nos livres

Le 14 juin 2018

L'Administrateur Unique
Alexandre LE GRILL



Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ANL BURO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12					
Adresse de l'entreprise : 17 RUE JEAN MONNET ZA DES COTES 78990 ELANCOURT		Durée de l'exercice précédent : 12					
Numéro SIRET : 38104045000037		Néant ☐					
		Exercice N clos le : 31/12/2017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 077			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 830			
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 255				
TOTAL (II)		BJ	27 265	BK	19 907	7 358	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	82 710	BU	1 560	81 150
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	15 634	BW		15 634
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	825 302	BY		825 302
		Autres créances (3)	BZ	230 889	CA		230 889
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	68 437	CG		68 437	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 007	CI		9 007	
	TOTAL (III)	CJ	1 231 981	CK	1 560	1 230 421	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 259 245	CL	21 467	1 237 779	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		ANL BURO		Exercice N		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....38 112...)	DA			38 112		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB					
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD			3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			287 405		
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			63 926		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (II)	DL			393 255	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (III)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			527		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			662 258		
	Dettes fiscales et sociales	DY			106 628		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Autres dettes	EA			22 607			
	TOTAL (IV)	EB			52 504		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EC			844 524		
	TOTAL (IV)	ED					
	Ecarts de conversion passif *	EE					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			1 237 779		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C					
		1D					
		1E					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			844 524			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ANL BURO		Exercice N		Néant ☐ *				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 964 536	FB	1 915	FC	1 966 451	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	25 175	FH		FI	25 175	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 989 711	FK	1 915	FL	1 991 626	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 306	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 992 935
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 596 268	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(70 451)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	238 953	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 515	
	Salaires et traitements *					FY	102 494	
	Charges sociales (10)					FZ	45 616	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	1 397
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	1
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	1 916 793
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	76 142	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	841	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO	841	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	24	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	40	
	Total des charges financières (VI)					GT	64	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	777	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	76 919	

(RENVIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ANL BURO		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 336		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 336		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	135		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	135		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 201		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices *			HK	16 194			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 997 113		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 933 187		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	63 926		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont consommations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
AJUSTEMENT COMPTE TIERS				3 336			
AMENDES			135				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2018

Ne pas reporter le montant des cédentes

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

Désignation de l'entreprise ANL BURO										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement										
		Autres postes d'immobilisations incorporelles										
	CORP.	Terrains				KG		KH		KI		
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 125	KT		KU
			Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	6 688	KW		KX	
			Matériel de transport *				KY	345	KZ		LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 853	LC		LD	999
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH			LI		LJ	
		Avances et acomptes				LK			LL		LM	
		TOTAL III				LN		22 011	LO		LP	999
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T
Autres participations				8U			8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP			1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		4 305	IU		IV			
TOTAL IV				LQ		4 305	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		26 315	ØH		ØJ	999		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers au motif hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1				2						
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		DØ		D7		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		IX		
	CORP.	Terrains				IP		LX		LY		
		Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
			Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
			Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 125	MK	2 125	ML
			Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	6 688	MN	6 688	MO
			Matériel de transport			IV		MP	345	MQ	345	MR
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	13 852	MT	13 852	MU
			Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ		NA	
		Avances et acomptes				NC			ND		NE	
		TOTAL III				IY			NG	23 010	NH	23 010
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		ØW
Autres participations				IØ			ØX		ØY			
Autres titres immobilisés				I1			2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		50	2E	4 255	2G			
TOTAL IV				I3		50	NJ	4 255	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		50	ØK	27 265	ØL	27 265		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ANL BURO		Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
		652		425				1 077	
Autres immobilisations corporelles		QD		QE		QF		QG	
Inst. générales, agencements, aménagement divers		QH		QI		QJ		QK	
Matériel de transport		QL		QM		QN		QO	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers		QU		QV		QW		QX	
TOTAL III		18 510		1 397				19 907	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		18 510		1 397				19 907	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Mat. bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Emballages récup. et divers									
TOTAL III									
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général : non venant (NP + NQ + NR)		NW			NS + NT + NU		NW - NY	NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
— d'exploitation		UE	UF			
Dont dotations et reprises — financières		UG	UH			
— exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ANL BURO		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		4 255	4 255	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 508	
	Autres créances clients	UX	820 794	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	114 706
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	112 741	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 443	
	Charges constatées d'avance	VS	9 007	
	TOTAUX		VT	1 069 454
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
		VU	1 065 199	
		VV	4 255	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	662 258	
Personnel et comptes rattachés		8C	31 017	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 998	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 950	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	38 098	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 565	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	527	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	22 607	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L	52 504	
TOTAUX		VY	844 524	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	VL	
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ANL BURO		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	16 194
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 205-B du CGI	L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	80 155	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales	Produit net des actions et parts d'intérêts : ()					XA	
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		
	Pôle de compétitivité - hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine (ZF art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XL	75 451	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	75 451	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2018
Extension

ANL BURO

AGE Experts-comptables janvier 2018

Désignation de l'entreprise <u>ANL BURO</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	28 729	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ANL BURO</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	40 787		Dividendes		ZD	40 787			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	ØF	40 787		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	(0)			
								ZH	40 787		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	3 011			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	21 954			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	6 894			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	139 696			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	67 398			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	238 953			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 318			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	1 197			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	2 515			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	444 373			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	270 307			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB	104 138			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RII				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL					
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO					
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: ANL BURO		Néant ☐	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe			
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 991 626	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 991 626	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	70 451	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	70 455	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	1 609 817	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	206 050	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	437	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 816 305	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	245 776	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	245 776	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	1 991 626
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3,00
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel *	YP	3,00
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

3 8 1 0 4 0 4 5 0 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ANL BURO

ADRESSE (voie)

17 RUE JEAN MONNET ZA DES COTES

CODE POSTAL

78990

VILLE

ELANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

2496

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.S.

Dénomination

SAS HANNOO

N° SIREN (si société établie en France)

793049545

% de détention

99,84

Nb de parts ou actions

2496

Adresse :

N°

11

Voie

RUE CHANTEPIE

Code Postal

95690

Commune

LABBEVILLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.